



Plan de protection des océans

Initiative visant la détection et l'évitement des baleines

Contexte

Avec l'augmentation de circulation maritime dans les eaux canadiennes où vivent des baleines en voie de disparition, les risques de collision sont de plus en plus élevés. Le gouvernement du Canada est résolu à protéger ces mammifères marins et il prend des mesures pour éliminer les menaces qui pèsent sur les baleines.

Qu'est-ce que l'Initiative visant la détection et l'évitement des baleines?

Dans le cadre de l'Initiative visant la détection et l'évitement des baleines, le gouvernement du Canada consacre 9,1 millions de dollars à la mise à l'essai de technologies permettant de **détecter la présence de baleines dans nos eaux, en temps quasi réel**. Voici certaines de ces technologies :

- des microphones sous-marins, appelés hydrophones, qui captent les sons émis par les baleines;
- des planeurs sous-marins équipés d'hydrophones;
- des caméras thermiques qui peuvent détecter les baleines par leur chaleur corporelle.

Lorsqu'ils disposent de renseignements à jour sur la présence des baleines, les marins peuvent plus facilement éviter que les navires entrent en collision avec elles.

Qu'avons-nous fait jusqu'ici?

- ✓ **Nous avons fourni des fonds** à l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, pour mettre à l'essai et déployer des planeurs sous-marins dotés d'hydrophones qui détectent de façon acoustique la présence des baleines noires de l'Atlantique Nord. Lorsqu'ils font surface, les planeurs transmettent les données par satellite à un laboratoire de l'Université Dalhousie, où elles sont analysées par une équipe d'experts.
- ✓ **Nous avons mis à l'essai un réseau de suivi des baleines** dans la passe Active, en Colombie-Britannique. Dans le cadre de ce projet, environ 25 hydrophones ont été placés dans la mer des Salish pour détecter la présence et l'emplacement d'épaulards résidents du Sud en captant leurs vocalisations.

Quelles sont les prochaines étapes?

Nous continuerons de concentrer nos travaux sur deux des espèces de baleines en voie de disparition au Canada : la **baleine noire de l'Atlantique Nord**, sur la côte Est, et l'**épaulard résident du Sud**, sur la côte Ouest. Les initiatives scientifiques comme celle-ci s'appuient sur les connaissances et le savoir-faire de spécialistes qui nous aident à mieux comprendre les pressions qui s'exercent sur nos mammifères marins en péril et à élaborer des mesures efficaces de gestion et de protection.

La protection des baleines en voie de disparition est une autre mesure que prend le gouvernement du Canada pour protéger nos côtes et nos voies navigables. Le gouvernement investit 1,5 milliard de dollars dans le Plan de protection des océans, une stratégie nationale visant à améliorer la sécurité maritime et la navigation responsable, à protéger le milieu marin du Canada et à favoriser la réconciliation avec les Autochtones.